

PROJET PILOTE - CO-ACCUEILS INDEPENDANTS

Candidature à envoyer par courriel à l'adresse :

infracreches.social@spw.wallonie.be

Un projet à introduire par co-accueil indépendant

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET INFRASTRUCTURE - titulaire du droit réel

Dénomination de l'entité détentrice du droit réel (ex : un pouvoir public (communes, CPAS, intercommunales, associations chapitre XII, etc.) sociétés de logement de service public, asbl, fondations et coopératives agréées comme entreprise sociale).

Représentant légal

Nom et prénom

Fonction

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

GSM/Téléphone

Adresse e-mail

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

Adresse postale de correspondance

Personne de contact

Nom et prénom

Fonction

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

GSM/Téléphone

Adresse e-mail

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

Adresse postale de correspondance

Numéro d'entreprise**TVA (assujetti - non assujetti - assujetti partiel)****Numéro de compte sur lequel les subsides devront être versés**

Numéro du compte (IBAN) :

Titulaire du compte :

Relevé d'identité bancaire

Joindre le RIB au dossier (format PDF)

SECTION 2 - DESCRIPTION DU PROJET CO-ACCUEILS INDEPENDANTS

Nom du futur co-accueil (si connu) :**Adresse du futur co-accueil :****Semestre de l'ouverture des places :**

- 1er semestre 2027
- 2ème semestre 2027
- 1er semestre 2028
- 2ème semestre 2028

Mois estimé de l'ouverture des places :

SECTION 3 - SUBSIDE A L'INFRASTRUCTURE ET A L'EQUIPEMENT

Montant du subside demandé :

- Joindre les pièces justificatives et leur date :
 - Devis (ne peuvent être antérieurs au 1er janvier 2026) ;
 - Factures (ne peuvent être antérieures au 1er juillet 2026) ;
 - Compromis de vente (ne peuvent être antérieurs au 1er juillet 2026) ;
 - Acte d'achat (ne peuvent être antérieurs au 1er juillet 2026).

- Joindre un tableau récapitulatif au format Excel reprenant :
 - Télécharger le modèle disponible sur le portail de [l'Action Sociale](#).

Rétroplanning :

- Joindre un rétroplanning :
 - Télécharger le modèle disponible sur le portail de [l'Action Sociale](#).

Droit détenu sur l'infrastructure du lieu d'accueil :

- Je dispose d'un droit réel sur le lieu d'accueil (à cocher) :
 - Propriété
 - Emphytéose
 - Superficie
 - Autre (à préciser)

- Joindre la preuve du droit réel (au format PDF).

SECTION 4 - ENGAGEMENTS ET DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Le soussigné déclare sur l'honneur (à cocher) :

- Que les informations fournies dans ce formulaire sont exactes et complètes.
- Que le projet respecte les conditions du projet pilote co-accueils indépendants.
- Qu'une convention avec deux accueillant·e·s d'enfants indépendant·e·s, autorisé·e·s par l'ONE et pouvant bénéficier du subside de base prévu par la réglementation en vigueur, sera conclue.
- Que le lieu d'accueil sera affecté à l'accueil d'enfants pendant au minimum 10 ans, à compter du premier jour de fonctionnement du co-accueil.
- Que le co-accueil indépendant sera opérationnel à la fin du semestre d'ouverture annoncé.
- Que les normes applicables à l'accueil de la petite enfance seront respectées.
- Avoir pris connaissance des modalités de financement du SPW IAS.
- S'engager à respecter la législation des marchés publics et garantir l'absence de double subventionnement.
- Accepter de participer au processus d'évaluation du projet pilote.
- Accepter que les autorités compétentes (SPW IAS) procèdent à tout contrôle nécessaire.
- Toutes les parties prenantes impliquées dans la candidature, sont signataires de l'acte de candidature, lequel est tenu à disposition des autorités compétentes.

Fait à :

Nom et prénom du signataire :

--	--

Le :

Qualité / Fonction :

--	--

Signature :

--